



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2021-2022

NON AUDITÉ
PRÉSENTÉ AU BUREAU DE RÉGIE INTERNE

AU 30 JUIN 2021

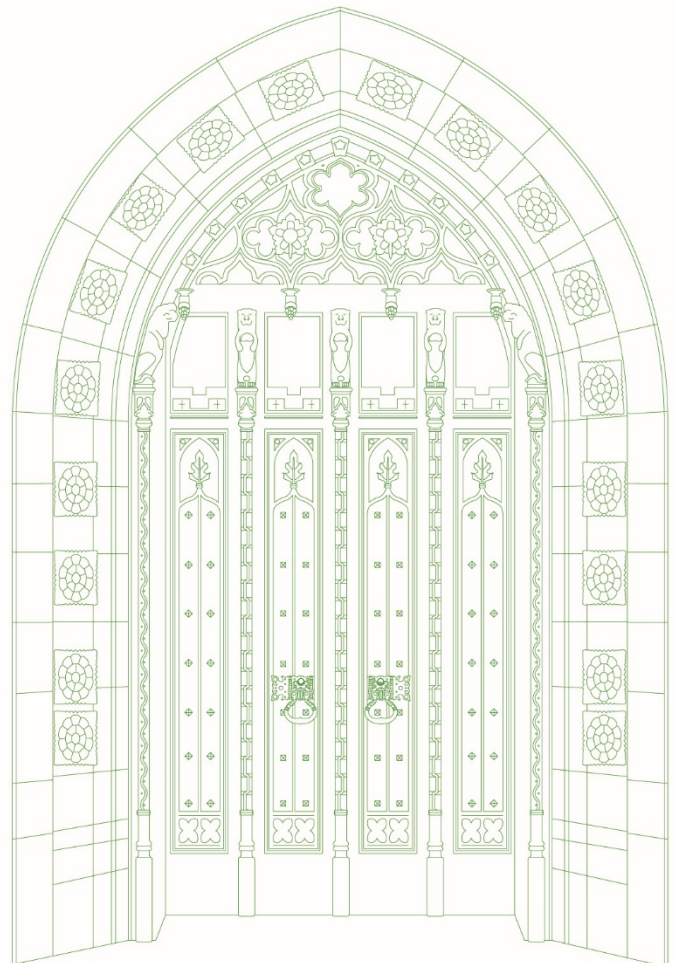


TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. Présentation	3
3. Risques corporatifs	3
4. Faits saillants des résultats trimestriels au 30 juin	4
4.1 Analyse des autorisations	5
4.2 Analyse des dépenses	7
4.3 Utilisation du budget au 30 juin	9
5. Annexe – Renseignements supplémentaires	10

1. Introduction

Le *Rapport financier trimestriel* est présenté au Bureau de régie interne à l'appui d'une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs de l'exercice en cours à ceux du même trimestre de l'exercice précédent.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

2. Présentation

Le présent rapport a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses, conformément à la pratique utilisée dans les *Comptes publics du Canada*. Les autorisations comprennent le Budget principal des dépenses de la Chambre des communes et d'autres postes pour le même exercice, lesquels ont été approuvés par le Bureau.

3. Risques corporatifs

L'Administration de la Chambre des communes s'engage à fournir aux députés une gamme de services de qualité et des conseils d'experts pour les appuyer dans leurs fonctions parlementaires. La capacité de l'Administration de la Chambre de réagir rapidement aux diverses pressions exercées sur ses clients, ses employés, son environnement ainsi que sur ses systèmes et technologies lui permet de continuer à offrir des services exceptionnels aux députés et à leurs employés, et ce, en toutes circonstances. L'Administration de la Chambre assure donc la disponibilité opérationnelle au moyen de stratégies définies et d'affectations de ressources connexes en vue de garantir une résilience opérationnelle, ainsi que le fonctionnement ininterrompu et efficace des activités de la Chambre des communes.

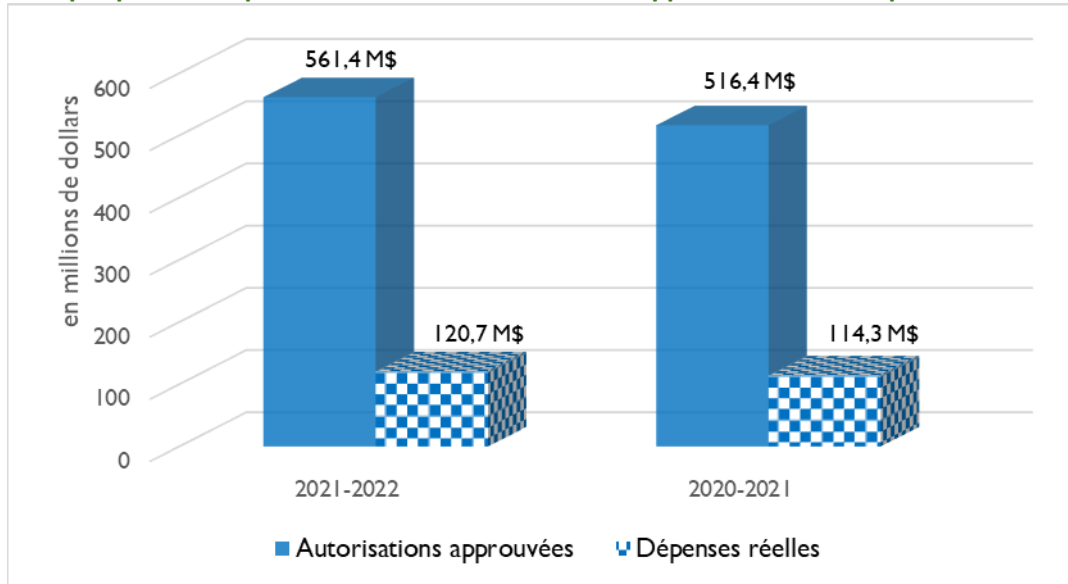
Depuis le début de la pandémie de COVID-19 en mars 2020, la Chambre des communes a fait preuve d'une grande souplesse en s'adaptant à la situation et a continué de soutenir fermement la démocratie. Il est essentiel d'assurer la santé et la sécurité des députés, de leurs employés et des employés de l'Administration de la Chambre, tout en assurant la continuité des activités de la Chambre des communes et en appuyant le travail des députés dans les circonscriptions.

L'Administration de la Chambre continuera d'adapter ses activités, si nécessaire, afin de s'assurer que les besoins de la Chambre des communes et de ses députés continuent d'être satisfaits dans ce contexte sans précédent. Sous la direction du Président de la Chambre et du Bureau, l'Administration de la Chambre continuera également de surveiller la situation face à la menace sanitaire afin de pouvoir adapter rapidement ses services aux députés pour que ces derniers puissent continuer à servir les Canadiens. Cette nécessité d'adaptation comporte un certain risque financier, qui sera surveillé régulièrement et signalé au Bureau pour assurer une utilisation prudente des ressources disponibles.

4. Faits saillants des résultats trimestriels au 30 juin

Le graphique suivant présente une comparaison entre les autorisations approuvées par le Bureau pouvant être utilisées et les dépenses réelles au 30 juin des exercices 2021-2022 et 2020-2021.

Graphique 1. Comparaison entre les autorisations approuvées et les dépenses réelles



4.1 Analyse des autorisations

Approuvées par le Bureau à la fin du trimestre respectif.

Tableau 1. Comparaison des autorisations approuvées pour le trimestre se terminant le 30 juin des exercices 2021-2022 et 2020-2021

(en milliers de dollars)

Type	Description	2021-2022	2020-2021	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Rémunération — Députés (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	100 461	99 010	1 451	1,5
Postes législatifs	Cotisations — Comptes ARP et CRP	16 200	15 500	700	4,5
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	43 524	41 815	1 709	4,1
Postes législatifs	Somme partielle	160 185	156 325	3 860	2,5
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	185 079	169 138	15 940	9,4
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 715	8 985	(1 270)	(14,1)
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	208 429	181 920	26 509	14,6
Postes non législatifs	Somme partielle	401 224	360 044	41 180	11,4
Total		561 409	516 369	45 040	8,7

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Pour 2021-2022, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes de 561,4 M\$ comprennent les postes suivants :

- un montant de 543,7 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses;
- un montant de 17,7 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses.

Tel que le démontre le tableau ci-dessus, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes pouvant être utilisées au cours de l'exercice 2021-2022 ont augmenté de 45 M\$ (8,7 %) par rapport à 2020-2021. Les plus importants changements aux autorisations ont trait à l'inclusion du report de fonds du budget de fonctionnement de 17,7 M\$ dans le premier trimestre de 2021-2022; ce report de fonds n'avait pas été inclus dans le premier trimestre de 2020-2021 en raison de la pandémie, ce qui a causé un retard dans la demande d'approbation auprès du Bureau. Outre cet écart temporaire, les changements supplémentaires aux autorisations, par rapport au dernier exercice, sont les suivants :

- un montant de 6,6 M\$ pour les mesures de renforcement du soutien à la sécurité offert aux députés;
- un montant de 5,6 M\$ pour les augmentations économiques de certains employés l'Administration de la Chambre;
- un montant de 4,2 M\$ pour l'entretien des systèmes de TI et des biens acquis pour les installations dans le cadre de La vision et le plan à long terme;
- un montant de 3,1 M\$ pour le maintien des abonnements aux logiciels pour utilisateurs finaux;

- un montant de 2,1 M\$ pour stabiliser les services améliorés de l'Administration de la Chambre;
- un montant de 1,7 M\$ pour les augmentations liées au coût de la vie des députés et des agents supérieurs de la Chambre;
- un montant de \$1,7 M\$ pour les régimes d'avantages sociaux des employés (RASE);
- un rajustement de 1,3 M\$ des autorisations législatives pour l'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre;
- un rajustement de 1,2 M\$ du supplément par électeur à la suite de l'élection générale de 2019.

Il convient de noter que le Bureau a également approuvé des augmentations économiques en 2021-2022 pour certains employés de l'Administration de la Chambre; toutefois, comme ces augmentations proviennent de ressources existantes, elles font l'objet d'une gestion des risques et n'ont donc pas entraîné une augmentation des autorisations.

4.2 Analyse des dépenses

Tableau 2. Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 30 juin des exercices 2021-2022 et 2020-2021

(en milliers de dollars)

Type	Description	2021-2022	2020-2021	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Rémunération — Députés (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	18 946	18 232	714	3,9
Postes législatifs	Cotisations — Comptes ARP et CRP	3 969	3 351	618	18,5
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	10 881	10 454	427	4,1
Postes législatifs	Somme partielle	33 796	32 037	1 759	5,5
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	37 480	36 114	1 366	3,8
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	139	(280)	419	(149,7)
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	49 278	46 469	2 808	6,0
Postes non législatifs	Somme partielle	86 897	82 304	4 593	5,6
Total		120 693	114 340	6 353	5,6

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les dépenses pour 2021-2022 ont augmenté de 6,4 M\$ (5,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Les changements aux dépenses sont fondés sur les tendances en matière de dépenses observées au cours des deux exercices durant lesquels des mesures liées à la COVID-19 ont été et continuent d'être mises en place.

L'assouplissement récent des restrictions sanitaires en matière de déplacements et de rassemblements a contribué à une légère augmentation des dépenses de déplacement et d'accueil, principalement pour appuyer les députés dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires. De plus, avec la réouverture des bureaux de circonscription, les effectifs retrouvent graduellement leur niveau d'avant la pandémie. Pour ce qui est du centre d'impression, il fonctionne à plein régime depuis septembre 2020; en revanche, la réduction des activités en personne sur la Colline continue d'avoir des répercussions sur les services de traiteur ainsi que sur la fréquentation des cafétérias et des restaurants.

À la suite des investissements technologiques effectués au cours de l'exercice précédent pour appuyer les délibérations et les comités virtuels de la Chambre des communes et permettre le télétravail pendant la pandémie, l'Administration de la Chambre continuera d'appuyer cette nouvelle façon de faire des affaires afin de mieux gérer les risques.

Les augmentations liées au coût de la vie ont également eu des répercussions sur les tendances en matière de dépenses. Il s'agit notamment des augmentations de l'indemnité de session et des rémunérations supplémentaires des députés, conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, ainsi que des augmentations économiques de certains employés de l'Administration de la Chambre et des augmentations salariales annuelles des employés des députés.

Enfin, la mise en œuvre des mesures de renforcement du soutien à la sécurité offert aux députés a commencé en 2020-2021 et se prolongera durant l'exercice en cours.

4.3 Utilisation du budget au 30 juin

Tableau 3. Utilisation du budget pour le trimestre se terminant le 30 juin des exercices 2021-2022 et 2020-2021

(en milliers de dollars)

Type	Description	Autorisations de 2021-2022	Dépenses de 2021-2022	% des dépenses en 2021-2022	Autorisations de 2020-2021	Dépenses de 2020-2021	% des dépenses en 2020-2021
Postes législatifs	Rémunération — Députés (en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	100 461	18 946	18,9	99 010	18 232	18,4
Postes législatifs	Cotisations — Comptes ARP et CRP	16 200	3 969	24,5	15 500	3 351	21,6
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	43 524	10 881	25,0	41 815	10 454	25,0
Postes législatifs	Somme partielle	160 185	33 796	21,1	156 325	32 037	20,5
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	185 079	37 480	20,3	169 138	36 114	21,4
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 715	139	1,8	8 985	(280)	(3,1)
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	208 429	49 278	23,6	181 920	46 469	25,5
Postes non législatifs	Somme partielle	401 224	86 897	21,7	360 044	82 304	22,9
Total		561 409	120 693	21,5	516 369	114 340	22,1

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

L'utilisation des autorisations en 2021-2022 a diminué de 0,6 %, soit une légère diminution par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à l'inclusion du report de fonds du budget de fonctionnement dans le premier trimestre de l'exercice en cours, par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

5. Annexe – Renseignements supplémentaires

Tableau 4. Dépenses cumulatives par article courant et programme pour le trimestre se terminant le 30 juin des exercices 2021-2022 et 2020-2021

(en milliers de dollars)

	2021-2022 Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2021-2022 Financement au moyen du budget central**	2021-2022 Administration de la Chambre	2020-2021 Députés et agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2020-2021 Financement au moyen du budget central**	2020-2021 Administration de la Chambre
Salaires et avantages sociaux*	48 179	1 433	48 361	46 152	1 125	46 012
Cotisations — Comptes ARP et CRP	3 969	-	-	3 351	-	-
Transport et télécommunications	1 935	928	465	1 850	810	343
Services de publicité et d'impression	1 710	274	1	1 521	610	5
Services professionnels et spéciaux	791	280	2 040	457	262	1 794
Locations et licences	2 956	612	2 397	3 078	361	1 629
Réparations et entretien	19	243	1 000	79	387	643
Services publics, fournitures et approvisionnements	196	774	303	182	171	200
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	363	170	1 245	488	1 085	1 816
Paiements de transfert	128	-	23	-	-	23
Autres	105	92	116	82	173	102
Total des dépenses brutes	60 352	4 806	55 951	57 239	4 984	52 566
Moins les revenus affectés aux dépenses	(19)	(19)	(378)	(308)	(2)	(139)
Total des dépenses nettes	60 333	4 787	55 573	56 931	4 982	52 427

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

*L'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre sont incluses dans *Salaires et avantages sociaux*, sous la colonne *Députés, agents supérieurs et comités, associations parlementaires et échanges parlementaires*.

**Coûts (y compris la partie des RASE correspondante) engagés et gérés par l'Administration de la Chambre à l'appui des députés et des agents supérieurs de la Chambre.